



## LES ARCHIVES DE L'ÉTAT

recrutent

### 1 historien (h/f/x) pour le projet Base de données des ressorts fiscaux (1801-2020)

#### CONTEXTE

Les Archives générales du Royaume et Archives de l'État dans les Provinces sont un établissement scientifique fédéral faisant partie du Service public de Programmation (SPP) Politique scientifique. L'institution comprend les Archives générales du Royaume à Bruxelles, 17 dépôts répartis dans tout le pays et le Centre d'Études et Documentation Guerre et Sociétés contemporaines (CegeSoma).

Les Archives de l'État acquièrent et conservent (après tri) les archives d'au moins 30 ans des cours et tribunaux, des administrations publiques et des notaires, ainsi que d'organismes et de personnes privés (entreprises, hommes et femmes politiques, familles influentes, etc. ayant joué un rôle sociétal important). Les Archives de l'État veillent à ce que les archives publiques leur soient transférées conformément aux normes archivistiques.

Mettre ces documents d'archives à la disposition du public, tout en respectant la protection de la vie privée, est une des missions primordiales de l'institution. Les Archives de l'État ont pour mission-clé de donner au public un accès aux documents d'archives tout en préservant le caractère privé de certaines données. Les Archives de l'État ouvrent leurs salles de lecture à un public très varié. Le service en ligne, via internet, est également une activité prioritaire de l'institution.

#### DESCRIPTION DE LA FONCTION A POURVOIR

Vous intégrerez le personnel scientifique des Archives de l'État. Dans le cadre d'une convention de collaboration entre les Archives de l'État et l'Administration générale de la Documentation patrimoniale (SPF Finances), vous développerez une base de données documentant les évolutions des ressorts fiscaux des Pays-Bas méridionaux / de la Belgique dans la période 1801-2020.

Votre mission est de développer une base de données conviviale. La base de données donnera un aperçu des évolutions des ressorts fiscaux pour lesquels les bureaux de la Documentation patrimoniale (hypothèques, enregistrement, cadastre et comités d'acquisition de toute la Belgique) étaient compétents. Depuis 1801, ces ressorts ont constamment changé. Il n'est donc pas évident de savoir quel bureau était compétent pour telle ou telle commune ou pour tel ou tel quartier pendant une certaine période. La base de données que vous développerez indiquera les compétences spécifiques d'un bureau à un moment donné. Cette information est nécessaire pour pouvoir mener des recherches dans les volumineuses séries d'archives de la Documentation patrimoniale, notamment des recherches sur les origines d'une propriété, sur une déclaration de succession, sur une servitude ou sur des murs mitoyens. Les collaborateurs de la Documentation patrimoniale mènent ces recherches au sein d'un cadre légal, à savoir l'article 236 du Code des droits d'enregistrement, l'article 144 du Code des droits de succession et la Loi hypothécaire.

Les Archives de l'État exploiteront également la base de données des ressorts fiscaux. Après le transfert des archives de la Documentation patrimoniale aux Archives de l'État, les collaborateurs des Archives doivent avoir à disposition de bons instruments pour pouvoir mener des recherches, en application de la loi sur les archives. Grâce à la base de données, les Archives de l'État pourront aider des justiciables en leur offrant un service de haute qualité.

Vous ne commencerez pas votre travail à partir d'une page blanche. Grâce à un projet de recherche précédent, les fondements et la méthodologie de la base de données des ressorts ont déjà été

développés. La base de données doit maintenant être alimentée avec des informations en provenance de la documentation interne de la Documentation patrimoniale, de visites d'une série de bureaux et d'interviews avec des experts au sein de l'administration. Vous vous occuperez du développement du contenu d'une version conviviale de la base de données.

Dans vos tâches, vous serez appuyé par un comité scientifique composé de deux collaborateurs scientifiques statutaires des Archives de l'État, de deux collaborateurs des services de la Documentation patrimoniale et d'un chercheur, affecté à une université, qui connaît bien la matière.

#### LIEU DE TRAVAIL

Vous travaillerez aux Archives générales du Royaume, rue de Ruysbroeck, 2-6 à 1000 Bruxelles.

#### PROFIL

- Vous êtes porteur d'un diplôme de **Licencié/Master en Histoire**
- Vous avez une **expérience** d'au minimum **deux ans** comme chercheur ou archiviste
- Une bonne connaissance de l'organisation et du fonctionnement du SPF **Finances** depuis 1795 est un atout.
- Vous avez une excellente connaissance de Microsoft **Office** (Word, Excel et Access).
- Vous êtes capable de travailler de façon **autonome** et bien **organisée**.
- Vous travaillez **très soigneusement** et vous pouvez vous **concentrer sur des textes législatifs et des documents administratifs**.
- Vous êtes **communicatif** et vous savez prendre des interviews pour en dégager les informations pertinentes.
- Vous êtes **flexible** et disposé à vous déplacer régulièrement
- Vous êtes **orienté sur les résultats** et vous respectez les objectifs et les délais qui ont été fixés par le dirigeant du projet.

## Conditions de travail

### NOUS OFFRONS

- **Un contrat à temps plein (38 heures/semaine) d'une durée déterminée (15 mois).**
- Date souhaitée de l'entrée en service : **1 avril 2020**;
- Échelle barémique SW10 (21.880,00 EUR – 33.895,00 EUR salaire annuel brut non indexé, soit un salaire net de départ de +/- 1900 EUR) OU SW11 (25.880,00 EUR – 41.351,00 EUR salaire annuel brut non indexé, soit un salaire net de départ de +/- 2150 EUR). Pour un engagement au niveau SW11, vous devez pouvoir justifier de minimum 2 ans d'expérience scientifique.

### Avantages

- Horaire flexible de 38 heures /semaine
- Gratuité des transports en commun pour les déplacements domicile - lieu de travail et/ou indemnité vélo
- Assurance hospitalisation avantageuse
- Possibilité de récupérer les heures supplémentaires
- Minimum de 26 jours de congés annuels par année de travail
- Avantages et offres intéressantes via les cartes Belpo et Fedplus

### RÉGIME LINGUISTIQUE

Cet emploi est accessible aux candidats pouvant être affectés au **rôles linguistiques français ou néerlandais** en application des règles fixées à cet effet par les lois sur l'emploi des langues en matière administrative.

### Procédure de sélection

Pour pouvoir entrer en ligne de compte, les candidats doivent introduire leur dossier (en PDF) au plus tard le **29 février 2020** par e-mail à [recruit@arch.be](mailto:recruit@arch.be) (**référence : NOM\_PRÉNOM\_DATABANK\_RESSORTS\_FISCAUX**).

Les candidats sélectionnés sur base de leur curriculum vitae seront invités pour un entretien avec un jury. L'interview portera sur le contenu du curriculum et sur les aspects du projet. Pour réussir, le candidat doit obtenir 12/20. Le résultat de la sélection reste valable pendant un an.